

INTERVENTION de Martine DIEZ

(Conseillère Municipale de Bordeaux)

Delib 20100003 FIL

Je voudrai faire une remarque d'ordre général sur les enveloppes affectées dans le cadre du FIL car elles ne sont pas toutes entièrement utilisées.

Je noterai en particulier le cas de la Bastide qui conserve un reliquat de 7961,55€, celui de Victor Hugo/St Augustin : 8838,08 € et enfin le centre ville qui a, quant à lui, conservé 27701,51€ soit la moitié de son enveloppe 2009. C'est à croire que dans certains quartiers il n'y a pas de besoin, pas d'action à soutenir, ni d'association en demande.

Sans vouloir donner de leçons, je vous ferai simplement remarquer que sur ces mêmes territoires, les conseillers généraux ont quant à eux, distribué l'intégralité de leur FDAEC.

Plus particulièrement, le FIL 2010 affecte entre autres subventions : 3500€ à une association nouvelle venue, installée depuis le 15/12/2009 dans des locaux réaffectés dans l'enceinte même de la mairie de quartier de Bacalan. Elle bénéficie de 4 emplois aidés. Celle-ci a pour nom : Bureau Prévention Sécurité Secours. Son logo, inscrit sur la porte, fait apparaître les lettres BPSS33. Assemblage de lettres peu judicieux s'il en est, d'autant plus que ce logo porte la mention, fort peu accueillante pour une association censée aider les habitants, :

Accès interdit à toutes personnes étrangères au service.

Au vu de la 1ère plaquette diffusée sur le quartier, nous avons été frappés par la juxtaposition des logos de l'armée de terre et de l'armée de l'air avec celui de la mairie de Bordeaux. Se sentiraient-ils investis d'une accréditation officielle, voire municipale, et pourquoi pas ministérielle ?

En avançant dans la lecture de ce 1er document, nous avons constaté que cette association était créée par des anciens militaires en invalidité, proposant de mettre en commun et de transférer des savoir-faire professionnels vers des populations civiles. Suivant leurs écrits, cette association sera, je cite : Propre et Bien portée. Notre présence doit-être sécurisante, disent-ils encore.

Nous ne doutons pas des compétences professionnelles de ces militaires de carrière, apprises en particulier dans la Légion, mais de là à les transférer à une population qu'ils qualifient de civile !!!

Nous ne voyons vraiment pas le rapport et nous sommes alarmés.

Quant à se qualifier d'association Propre et bien portée, qu'est-ce que cela veut dire ?

Les associations en charge de la médiation sur le quartier de Bacalan , telles que la Régie de quartier , l'UBAPS , et le Centre d'animation, seraient-elles à l'inverse : sales et mal portées .

Dans leurs propositions figurent la sécurité face aux catastrophes naturelles, aux risques de la route mais surtout face à la délinquance

Là encore, nous sommes inquiets des moyens qu'emploiera cette association dont les membres ne se prévalent que de leur formation militaire pour traiter des problèmes aussi délicats que la délinquance. Mais que fait la police ?

Cette association a-t-elle vocation à suppléer la police de proximité, rentre-t-elle dans le cadre d'une action de dimension nationale ?

Dernière minute : sans doute conscients ou avertis des propos maladroits figurant sur ce document, les membres de l'association ont rectifié le tir en distribuant une seconde plaquette, où ne figurent plus ni les logos de la ville, des armées de terre et de l'air, pas plus que leurs états de service.

Il n'en demeure pas moins que les paroles s'envolent avec le vent mais que les premiers écrits restent.

L'association n'appelle même plus au don ou à l'adhésion.

En revanche, ils en rajoutent une couche en se qualifiant de médiateurs.

Si j'en crois le contenu de la délibération n°20100023 dont nous allons débattre en suivant, il est question de la mise en place d'une charte de la médiation citoyenne : répondent-ils aux critères prescrits ?

Quelle est leur formation ?

Lorsque vous rentrez dans le quartier de Bacalan, et que vous levez les yeux, vous pouvez voir, reste d'EVENTO, le mot illuminé REPUBBLICA.

Ici aussi nous sommes en République. Nous ne sommes ni terre de mission, ni champ de manœuvre. Les Bacalanais ne méritent pas d'être traités de la sorte.

En laissant le champ libre à une association aux objectifs aussi obscurs, vous risquez bien Monsieur le Maire, d'ouvrir la boîte de Pandorre.

Je vous demande donc de reconsidérer l'accréditation que vous accordez à cette association.